

VENTE IMMOBILIÈRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mercredi 3 Mai 2017, à 11h

A la requête de La S.A. BANQUE CIC OUEST VENANT AUX DROITS DU CREDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST dont le siège social est situé 2 avenue Jean Claude Bonduelle BP 84001 44040 Nantes cedex 1, au capital social de 83780000 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nantes, sous le numéro b 855 801 072, prise en la personne de son représentant légal domicilié en qualité au dit siège Ayant Maître E. BALK-NICOLAS, avocat membre de la SELARL BAILLEUX - BALK-NICOLAS au barreau de QUIMPER.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Quimper, au palais de justice de ladite ville, 48 quai de l'Odé, au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

**COMMUNE DE QUIMPER
31 RUE DE DOUARNENEZ
Dans un ensemble immobilier**

constitué de trois bâtiments dits respectivement « Bâtiment A », « Bâtiment B » et « Bâtiment C », cadastré section BN n°714 pour une contenance de 3a 70ca, soumis au régime de la copropriété, les biens et droits immobiliers suivants :

Dans le bâtiment A :

1) Le lot n° 2: UNE CAVE et Les vingt-et-un/mille trente et unièmes (21/1031èmes) des parties communes générales, Et les quarante-et-un/mil cinquante septièmes (41/1.057èmes) des parties communes particulières au bâtiment A.2) Le lot n°5: UN LOCAL et Les soixante-sept/mil trente et unièmes (67/1031èmes) des parties communes générales, Et les cent vingt-cinq/mil cinquante septièmes (125/1.057èmes) des parties communes particulières au bâtiment A.3) Le lot n°6: UN LOCAL et Les vingt-et-un/mil trente et unièmes (21/1031èmes) des parties communes générales, Et les cent quarante/mil cinquante septièmes (140/1.057èmes) des parties communes particulières au bâtiment A.4) Le lot n°7: UN LOCAL et Les vingt-cinq/mil trente et unièmes (25/1031èmes) des parties communes générales, Et les quarante-sept/mil cinquante septièmes (47/1.057èmes) des parties communes particulières du bâtiment A.5) Le lot n°23: UN LOCAL et Les soixante-deux/mil trente et unièmes (62/1031èmes) des parties communes générales, Et les cent quatorze/mil cinquante septièmes (114/1.057èmes) des parties communes particulières du bâtiment A.

Dans le bâtiment B :

1) Le lot n°3: UN LOCAL et Les quarante-trois/mil trente et unièmes (43/1031èmes) des parties communes générales, Et les deux cent quinze/millièmes (215/1.000èmes) des parties communes particulières au bâtiment B.2) Le lot n°4: UNE CAVE et Les cinquante-neuf/mil trente et unièmes (59/1031èmes) des parties communes générales, Et les deux cent quatre-vingt-quinze/millièmes (295/1.000èmes) des parties communes particulières au bâtiment B.3) Le lot n°8: BUREAUX ET DEGAGEMENT et les quatre-vingt-dix-huit/mil trente et unièmes (98/1031èmes) des parties communes générales, Et les quatre cent quatre-vingt-dix/millièmes (490/1.000èmes) des parties communes particulières au bâtiment B.

**Mise à prix : 50.000,00 €
(Cinquante-Mille euros)**

« Frais de poursuites payables en sus ainsi que les droits fiscaux et la TVA éventuelle »

Les biens ci-dessus seront vendus aux jour, heure et lieu susindiqués, aux clauses et conditions du cahier des charges dressé et déposé par Maître BALK-NICOLAS au greffe du Tribunal de Grande Instance de Quimper le 1er Juillet 2016 portant le n° 16/00064, et au Cabinet d'Avocats, où toute personne peut en prendre connaissance.

Les enchères ne pourront être reçues que par ministère d'Avocat inscrit au barreau de Quimper. Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication

Visite sur place par la SCP LE GOFF-LE GOFF- DU CREST, huissiers de justice à QUIMPER, le 12/04/2017 à 10h

Rédigé par l'Avocat soussigné. Maître E. BALK-NICOLAS